

Avis d'appel public à candidatures

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SIGE BRAY BRESLE PICARDIE.
Correspondant : VAN DE VYWER Pierre, Village, 76390 Conteville, tél. : 02-35-93-21-71,
télécopieur : 02-35-94-10-85, courriel : sige.conteville@wanadoo.fr.
Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau.

Objet du marché : délégation du service public d'eau potable, type régie intéressée.

Caractéristiques principales :

- nombre d'abonnés : 528 ;
- Installation de production : 2 unités (dont un forage d'essai) ;
- Installation de stockage : 1 unité ;
- Installation de surpression : 1 unité ;
- Volume produit : 188 000 m³/an environ ;
- Volume vendu en gros : 71 000 m³/an environ
- Volume mis en distribution : 107 000 m³/an environ ;
- Assiette : 98 000 m³/an environ ;
- Longueur totale du réseau : 47 km ;
- Longueur d'adduction : 7,025 km ;
- Longueur de distribution : 50,332 km (dont canalisations = 47,675 km ; dont branchements = 2,657 km) ;
- Nombre de branchements : 520 unités ;
- Nombre de compteurs : 548 unités ;
- Rendement de réseau : 91 % environ ;
- Indice linéaire de perte en réseau : 1 m³/j/km environ ;

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

- intervention d'urgence 7j/7, 24h/24 y compris dimanches et jours fériés ;
- Exploitation et entretien des réseaux et ouvrages avec obligation de résultat ;
- Continuité du service ;
- Mise à jour des plans des réseaux ;
- Rédaction des comptes rendus de gestion conformément aux dispositions légales ;
- 3 variantes portant sur la durée du marché : 108 mois, 180 mois, 216 mois.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Durée du marché ou délai d'exécution : 144 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r janvier 2011.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

- Garanties et capacités techniques et financières ;
- références professionnelles ;
- assurances demandées en cours de validité.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Aptitude à assurer la continuité du service public ;
- aptitude à respecter l'égalité des usagers devant le service public ;
- attestations des collectivités ayant délégué des services publics comparables ;
- moyens humains matériels et techniques mis en œuvre.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques: certifications du candidat pour la gestion des services délégués selon les normes de management de qualité (Iso9000) et de l'environnement (Iso14001) ;

- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :

- Attestations de collectivités ayant délégué des services publics de taille comparable;
- Capacités à mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour assurer la continuité du service;
- Attestations d'assurance en cours de validité, responsabilité civile et professionnelle (joindre une description des garanties).

Le candidat fournira toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assumer la continuité du service public, à respecter son obligation de résultat ainsi que l'égalité des usagers devant le service public.

Type de procédure : autres.

Date limite de réception des candidatures : 28 mai 2010, à 12 heures.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Remise par lettre recommandée avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse suivante de 9 heures à 12 heures puis de 14 heures à 17 heures :

Syndicat Interdépartemental de l'eau Seine Aval (Sidesa)
28 rue Alfred Kastler
76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen, 76005 Rouen Cedex 2, tél. : 02-32-08-12-70, télécopieur : 02-32-08-12-71.